



COMITE AUVERGNE- RHONE-ALPES TIR A L'ARC



Toutes les formations pour les bénévoles et les professionnels sont encadrées par les professionnels de l'Equipe Technique Régionale.

L'inscription aux formations s'effectue obligatoirement sur le site extranet de la FFTA, dans votre espace licencié www.ffta.fr

FORMATIONS CONTINUES

7 thèmes proposés
en 1 ou 2 journées

RESPONSABLE DE CLUB

ENTRAINEUR FEDERAL

3 sessions de 8 journées

ASSISTANT ENTRAINEUR

5 formations de 2 jours

CQP Animateur

1 formation de 80h

CQP Technicien Sportif

4 modules de formation de 40h
1 régional + 3 nationaux

Retrouvez toutes les informations sur notre site

<http://www.tirarc-auvergnerhonealpes.fr>

Renseignements par mail secretariat@tirarc-auvergnerhonealpes.fr

ou par téléphone 04 74 19 16 15 auprès du secrétariat



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



ENTRAINEUR FEDERAL

Il développera des compétences pour encadrer des DEBUTANTS et des COMPETITEURS, des compétences en coaching. La formation durera 48h.

Un suivi dans son club par l'ETR sera organisé. La formation implique une mise en situation (STAGE PRATIQUE) dans son club par l'encadrement d'archers.

Planning prévisionnel

Lieu	CD 73-74-38 (répartition sur 3 sites)		RIOM		LYON	
Date	16 février CD38	12 sept CD73	9 février	19 sept	2 février	26 sept
	21 mars CD74	3 oct CD38	14 mars	11 oct	8 mars	17 oct
	11 avril CD73	8 nov CD74	4 avril	15 nov	5 avril	22 nov
	30 mai CD73	6 dec CD38	17 mai	12 dec	16 mai	13 dec
Tarif:	150€		150€		150€	
EXAMEN* : 1 journée: 1er trimestre 2021 Comportera une épreuve d'analyse vidéo, une séance d'encadrement pédagogique et un entretien *à condition d'avoir suivi toute la formation						

Conditions d'accès à la formation

- Avoir 16 ans minimum
- Fournir la convention de stage
- Fournir un projet de club situant et justifiant la formation du candidat
- Justifier d'un vécu dans le milieu fédéral en figurant ou en ayant figuré sur le classement national d'une discipline internationale (3 compétitions) et avoir une moyenne supérieure ou égale à:

	CLASSIQUE		POULIES		BB	
	H	F	H	F	H	F
SALLE	500	475	540	520	450	425
FITA 70m	520	500	625	600		
CAMPAGNE	280	250	350	330	260	240
3D	Arc chasse- arc droit		Arc avec viseur		Arc nus	
Avant 1/09/2016	400	350	680	640	510	490
À partir 1/09/2016	240	210	408	384	306	294

L'inscription à toutes ces formations est à réaliser sur le site de la FFTA .

Date limite: 15 jours avant le début de la formation.

Le paiement par chèque est à adresser au secrétariat du comité régional

ASSISTANT ENTRAINEUR

OBJECTIF

Accompagner les entraîneurs pour enseigner les fondamentaux techniques; Acquérir les bases de l'encadrement

CONDITION D'ENTREE

Avoir plus de 14 ans

DEROULEMENT :2 journées

TARIF:25€

DATE—LIEU : nous organisons ces formations en partenariat avec les Comités Départementaux pour être au plus proche des clubs, les lieux vous seront communiquer ultérieurement. Vous pouvez choisir le thème et la date qui vous conviennent parmi 6 choix

• 13 octobre+ 9 novembre	CD 63
• 8 décembre+ 11 janvier	CD 38
• 25 janvier+ 15 février	CD 42
• 18 janvier + 8 mars	CD 03
• 19 octobre + 24 novembre	CD 69

Plus d'info sur notre site:

www.tirarc-auvergnerhonealpes.fr

Les inscriptions se font en ligne sur le site de la fédération www.fft.fr

Le paiement est à envoyer par courrier au secrétariat du comité régional

Comité Auvergne-Rhône-Alpes Tir à l'Arc
16 Place Jean-Jacques Rousseau—CS
92013 38307 BOURGOIN JALLIEU

DATE LIMITED'INSCRIPTION: 15 jours avant le début de la formation



Formation CONTINUE

Thème	Date	Lieu	tarif
Accueillir et former les pous-	9 février	CD 69	15€
Connaissances et réglage du matériel	20 octobre + 1 décembre	CD 63	25€
Approche mentale de la performance	26 janvier	CD 63	15€
	9 décembre	Bourgoin Jallieu	15€
Former des archers pour l'arc à poulies (initiation et entraînement)	9 février + 15 mars	CD 01	25€
Utiliser la video à l'entraînement	22 mars	CD74	20€
Accueillir et former des archers en situation de handicap	5 avril	Cd 38	15€
FORMATION TECHNIQUE: journée pratique, sur le terrain, avec les archers débutants de l'entraîneur pour revoir les éléments techniques	24 novembre + 26 avril	CD 43	25€
	30 nov	CD 03	15€
	23 mai	CD 73	15€

1 ou 2 journées* de formation pour valider la mention ACTIVE des diplômes entraîneur 1 & 2 et augmenter ses compétences—

*ATTENTION: Pour les modules en 2 journées: il est IMPERATIF

Formation RESPONSABLE DE CLUB

Une journée à destination des responsables de clubs pour mieux comprendre le fonctionnement associatif au sein de la Fédération, apprendre à mener un projet de club, comprendre l'évolution des règlements à la FFTA et du comité, etc ...

SAMEDI 18 JANVIER à St Etienne

Inscription directement auprès du secrétariat du comité régional par mail: secretariat@tirarc-auvergnerhonealpes.fr

→ CQP TECHNICIEN SPORTIF

Qualification professionnelle de la branche Sport, 1er niveau de diplôme permettant d'enseigner en club contre rémunération

OBJECTIF	Encadrer et entrainer en autonomie des séances collectives et individuelles de tir à l'arc jusqu'au niveau national, en club, dans la limite de 12 pratiquants. Exercer son activité en toute autonomie, toute l'année, sous la responsabilité de son employeur, jusqu'à 360 heures maximum à l'année et auprès d'archers compétiteurs
CONDITION D'ENTREE	Avoir plus de 18 ans— être en possession du PSC1— être Entraîneur1— Justifier d'un vécu en compétition FITA—INSCRIPTION auprès de la FFTA exclusivement
DEROULEMENT LIEU	La formation est composée de 4 modules de 40 heures : Module 1 : mis en œuvre au sein du comité régional (<i>Les titulaires du diplôme E2 en sont dispensés</i>) Modules 2,3,4 : mis en œuvre au niveau national entre janvier et juin 2021 (CREPS DIJON)
COUT	1464€ /1098€ pour les Entraîneurs 2—Hébergement en sus <i>Cette formation professionnelle, inscrite au RNCP, peut être financée de différentes manières. Pour toute information, vous pouvez contacter le département formation de la FFTA ou le site de la FFTA</i>
EXAMEN	National: juin 2021 (<i>pas de session programmée en 2020</i>)

→ CQP ANIMATEUR

Les inscriptions se font en ligne sur le site de la fédération
www.ffta.fr

OBJECTIF	Animer contre rémunération des séances de tir à l'arc, dans le secteur <u>extra fédéral</u> (structures de tourisme sportif, en centres de vacances et de loisirs, d'accueil collectif à caractère éducatif des mineurs, les activités périscolaires...) Exercer son activité en toute autonomie, du début des congés de printemps jusqu'à la fin des vacances d'été, sous la responsabilité de son employeur, jusqu'à 500 heures maximum par saison et auprès d'un public de non licencié
CONDITION D'ENTREE	Avoir plus de 18 ans— être en possession du PSC1
DEROULEMENT	80h de formation en 2 semaines: alternance théorie, pratique, encadrement—préparation au test technique (tir à 15m)
LIEU	VOIRON TSF 23-27 mars et 13-17 avril 2020
COUT	1620€ avec hébergement <i>Cette formation professionnelle, inscrite au RNCP, peut être financée de différentes manières. Pour toute information, vous pouvez contacter le département formation de la FFTA: s.meunier@ffta.fr</i>
EXAMEN	4 épreuves: encadrement d'une séance pédagogique—présentation d'un projet professionnel— épreuve écrite— test technique de TIR/ 5 –6 mai 2020



Comité Auvergne-Rhône-Alpes Tir à l'Arc 16 Place Jean-Jacques Rousseau—CS 92013 38307 BOURGOIN JALLIEU
CEDEX—04 74 19 16 15 - secretariat@tirarc-auvergnerhonealpes.fr

Plus d'info sur notre site: www.tirarc-auvergnerhonealpes.fr